

Formation sur la situation des familles étrangères en séjour précaire

Le Service Droit des Jeunes de Bruxelles organise le vendredi 20 juin 2008 à Bruxelles une matinée de formation sur le thème « les familles en séjour précaire ».

Cette matinée est destinée aux acteurs du terrain (assistants sociaux, CPAS, avocats, centres d'accueil, etc.) et examinera la problématique des familles en séjour précaire, sous deux angles :

- 1) la question de la **régularisation** du séjour.
- 2) la question de l'**aide sociale et l'aide matérielle**.

Cette formation a également lieu le mercredi 18 juin après-midi à Libramont, dans les locaux de la Mutualité Chrétienne.

Dans une approche théorique, la formation fera le point sur les deux questions abordées. Elle sera donnée par Charlotte Van Zeebroeck et Charlotte Dereppe, dans le cadre du projet « Familles en séjour précaire ».

Programme

9h15-9h30	Accueil
9h30- 10h15	La demande de régularisation de séjour : Art. 9bis et 9ter de la Loi du 15.12.1980 et aspects de la réforme.
10h15- 10h30	Séance de questions-réponses
10h30-11h15	L'aide matérielle en centre d'accueil aux familles en séjour illégal : aspects de la réforme.
11h15-11h30	Séance de questions-réponse
11h30-12h15	L'aide sociale aux familles en séjour illégal : état de la jurisprudence récente.
12h15-12h30	Séance de questions-réponses

Lieu : Euclides, Centre d'entreprise et de développement local, rue du Chimiste, 34-36, 1070 Anderlecht. Proximité gare du Midi. Plan sur le site www.euclides.be.

Prix : 15 €, farde de documentation comprise ; à verser sur le compte n° 068-2061015-83 du Service droit des jeunes avec la mention « formation familles en séjour précaire + votre nom »

Participants : le nombre de participants est limité à 50 personnes.

Documentation : un syllabus reprenant la législation, la jurisprudence et doctrine sur les questions abordées sera remis sur place.

Inscriptions : Voir le bulletin d'inscription en annexe.

Renseignements : Charlotte van Zeebroeck (cvz@sdj.be, 02/210.94.91) ou Charlotte Dereppe (cd@sdj.be, 02/209.61.64)

Service droit des Jeunes
Rue Marché-aux-Poulets 30
1000 Bruxelles - Belgique
Tél. : 00 32 (0)2/209.61.61
Fax : 00 32 (0)2/209.61.60
www.sdj.be



Formation sur la situation des familles étrangères en séjour précaire

Le Service Droit des Jeunes de Bruxelles organise **le mercredi 18 juin 2008 à Libramont** une après-midi de formation sur le thème « les familles en séjour précaire ».

Cette matinée est destinée aux acteurs du terrain (assistants sociaux, CPAS, avocats, centres d'accueil, etc.) et examinera la problématique des familles en séjour précaire, sous deux angles :

- 3) la question de la **régularisation** du séjour.
- 4) la question de l'**aide sociale et l'aide matérielle**.

Cette formation a également lieu à Bruxelles le vendredi 20 juin en matinée, au Centre d'entreprise et de développement local Euclides.

Dans une approche théorique, la formation fera le point sur les deux questions abordées. Elle sera donnée par Charlotte Van Zeebroeck et Charlotte Dereppe, dans le cadre du projet « Familles en séjour précaire ».

Programme

12h45-13h	Accueil
14h- 14h45	La demande de régularisation de séjour : Art. 9bis et 9ter de la Loi du 15.12.1980 et aspects de la réforme.
14h45- 15h	Séance de questions-réponses
15h-15h45	L'aide matérielle en centre d'accueil aux familles en séjour illégal : aspects de la réforme.
15h45-16h	Séance de questions-réponse
16h-16h45	L'aide sociale aux familles en séjour illégal : état de la jurisprudence récente.
16h45-17h	Séance de questions-réponses

Lieu : Mutualité Chrétienne de Libramont, rue des Alliés, 2, 6800 Libramont.

Prix : 15 €, farde de documentation comprise ; à verser sur le compte n° 068-2061015-83 du Service droit des jeunes avec la mention « formation familles en séjour précaire + votre nom »

Participants : le nombre de participants est limité à 50 personnes.

Documentation : un syllabus reprenant la législation, la jurisprudence et doctrine sur les questions abordées sera remis sur place.

Inscriptions : Voir le bulletin d'inscription en annexe.

Renseignements : Charlotte van Zeebroeck (cvz@sdj.be, 02/210.94.91) ou Charlotte Dereppe (cd@sdj.be, 02/209.61.64)

Formulaire d'inscription

Familles étrangères en séjour précaire

à renvoyer
par mail : cvz@sdj.be
ou par fax : 02/209 61 60

NOM, Prénom

Titre et fonction

Adresse

.....

Tél. :

Fax. :

Email :

✓ **Je m'inscris à la formation sur la situation des familles étrangères en séjour précaire, qui aura lieu (biffer la mention inutile) :**

- **Le 18 juin de 12h45 à 17h, à Libramont (voir coordonnées dans l'invitation).**
- **Le 20 juin de 9h15 à 13h, à Bruxelles (voir coordonnées dans l'invitation).**

✓ **Je verse 15 € sur le compte n° 068-2061015-83 du Service droit des jeunes avec la mention « formation familles en séjour précaire + mon nom »**

Date :

Signature